

QUI SOMMES-NOUS ?

La Cimade est une association indépendante de l'État dédiée à l'accompagnement des personnes exilées.

Qu'est-ce que le parcours d'asile ?

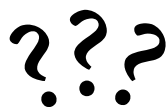
Puis-je demander l'asile ?

Est-ce pour tout le monde ?

Quels sont les délais à respecter pour entamer les démarches ?

Je n'écris, ni ne parle le français, comment cela va se passer ?

C'est quoi l'ADA ?



Je n'ai plus aucun papier, puis-je quand même faire une demande d'asile ?

Il y a t-il des preuves à apporter ?

Peut-on faire une demande de titre de séjour en même temps qu'une demande d'asile ?

Combien de temps dure la procédure ?

A quel moment puis-je avoir l'aide d'un avocat ?

Vous avez fui votre pays et craignez d'y retourner ?

Vous vous posez des questions ?

Nous pouvons vous accompagner

CE QUE NOUS PROPOSONS

Sans rdv un temps collectif d'**accueil info-asile** avec à l'issue la possibilité de s'inscrire directement aux **ateliers de préparation** aux entretiens de l'Office Français de la Protection des Réfugiés et des Apatrides (**OFPRA**) ou, en cas de recours, à l'audience à la Cour Nationale du Droit d'Asile (**CNDA**)

Quand ?

Les 2ème vendredi du mois de 14h à 16h et 4ème samedi de 10h à 12h.

Prochaines dates : vendredi 10 février à 14h, samedi 25 février à 10h, vendredi 10 mars à 14h, samedi 25 mars 10h, vendredi 15 avril à 14h, samedi 29 avril à 10h, vendredi 12 mai à 14h, samedi 27 mai à 10h, vendredi 9 juin à 14h, samedi 24 juin à 10h

Où ça?

9 Boulevard de la Moselle, 59000 LILLE (metro Port de Lille)



Cette information est complémentaire avec les missions de la SPADA mandatée par l'Etat pour accueillir les demandeurs d'asile.